

DECEMBRE
2017
JANVIER
FEVRIER
MARS 2018



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n° 39



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Réglementation
- Quoi de neuf à l'école
- Les associations vous parlent
- Evènements

HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
8h30-12h et 15h-17h

Tel: 05.57.43.11.03

Ouverture le 1er samedi du mois
Fermée le mercredi

mairie.virsac@wanadoo.fr

www.mairievirsa.fr

113, route de la mairie
33240 VIRSAC

LES NUMEROS UTILES

- POMPIERS: 18 / 112
- GENDARMERIE: 17
- SAMU: 15
- CENTRE ANTI-POISON:
05.56.96.40.80
- SOS MEDECIN: 05.56.44.74.74
- GARDERIE: 05.57.43.95.92
- ECOLE: 05.57.43.94.32
- RESTO DU COEUR St André
de Cubzac: 05.57.43.97.11
- SECOURS CATHOLIQUE St André
de Cubzac: 05.57.43.30.16
- SECOURS POPULAIRE St André
de Cubzac: 05.57.43.97.83
- COMMUNAUTE DES COMMUNES:
du Cubzaguais: 05.57.43.96.37
- SMICAL St GERVAIS: 05.57.43.65.50

Directeur de la publication:
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction: Les membres de la
Commission Communication du Conseil
Municipal de Virsac.

le
Carnet

Le mot du Maire



Le début d'année est toujours un moment de bilan et de programme pour l'année à venir. C'est aussi une projection de la commune en fonction des nouvelles orientations politiques.

L'année 2017 a été une année où nous avons pris du retard pour l'ensemble de nos travaux. En effet, pour que les projets privés menés en parallèle se réalisent correctement et pour ne pas occasionner trop de gêne, nous avons dû nous coordonner en repoussant la réalisation de nos travaux de quelques mois. C'est la raison pour laquelle le calendrier n'a pas été respecté.

Cependant, les projets prévus sont faits ou se terminent et de nouvelles réalisations pour 2018 viendront améliorer le confort de vie à Virsac.

Nous vous communiquons les plus importantes dans ce journal.

Concernant les projets actés à l'échelle du territoire, il y a la construction d'un bassin aquatique, et d'une maison de services au public, et l'installation du réseau internet en très haut débit par la pose de la fibre optique.

Suite aux nouvelles orientations politiques, 2018 sera une année où nous allons devoir ajuster encore le budget de fonctionnement.

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat de ces quatre dernières années, la baisse de l'Attribution de Compensation de la Communauté de Communes à partir de cette année et la perte des emplois aidés gommant la Capacité d'Autofinancement du budget de Fonctionnement (CAF).

Un apport communal est indispensable pour prétendre à des financements extérieurs et ainsi réaliser le projet souhaité. Tel est l'enjeu, reconstituer une CAF.

Soyons inventifs pour que notre commune continue son épanouissement.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos vœux les plus sincères.

Bien cordialement,

Christiane BOURSEAU.

NAISSANCES: - Anthony, Guy, Gérard JACQUET, né le 09/10/2017

DECES:

- Yves, Jean FAURE, né le 15/05/1931, décédé le 03/01/2018

- Bernard, Gilles CAMIEZ, né le 23/10/1948, décédé le 14/11/2017

Nous vous communiquons les travaux communaux prévus et le calendrier:



- La rénovation de la maison des associations avec des salles pour les activités et des locaux pour le rangement du matériel.
Ce bâtiment permettra également l'organisation de repas avec l'installation d'une cuisine, outil que nous n'avions pas jusque là à Virsac.

Les travaux vont commencer en avril pour une livraison de cet équipement aux associations pour le mois de septembre 2018.

- Nous allons finir la réalisation de notre Convention d'Aménagement de Bourg. Les travaux consistent en la création d'une piste cyclable partant de l'école, et allant vers le nord jusqu'au carrefour.
C'est ainsi que le bouclage en piste cyclable de la RD 133 jusqu'à la sortie de Virsac sur la RD 115E1 sera fait et les cyclistes pourront rouler en toute sécurité.

Nous allons également faire un aménagement du parvis devant l'église et réaménager le parking.

Les travaux vont commencer dans le courant du 1er trimestre 2018.

- La réfection de la rue de Magnan avec la création d'un réseau d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la création d'une voie douce.

Nous finissons l'étude et les travaux pourraient commencer sur le deuxième semestre 2018.

- Enfin, nous aimerions répondre à la demande d'un grand nombre d'entre vous avec l'ouverture d'un commerce multi-services qui finirait bien l'aménagement de notre bourg.

L'étude de faisabilité est en cours et les financements à l'étude, dans le cas de réponses favorables, nous envisageons un démarrage des travaux pour la fin de l'année.

MERCI DE VOTRE PATIENCE AU COURS DE CES TRAVAUX

MUTUELLE SANTE



La solution santé mutualisée accessible à tous

**25 COMMUNES SE MOBILISENT
POUR VOTRE SANTÉ ET
VOTRE POUVOIR D'ACHAT
EN HAUTE GIRONDE
SUR 2025 COMMUNES EN 4 ANS**

- Le retour à une couverture santé pour vous et vos proches.
- Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations.
Comparez, c'est maintenant !
- Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins.
4 mutuelles et 13 niveaux de garanties.
- L'accompagnement ACS
- Une mutuelle ouverte à tous
(tout âge, toute situation, compatible fiscalité loi Madelin).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNES PARTICIPANTES :

Par tél. > 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local)
Service conseils & prise de rdv

Sur le site > www.macommunemasante.org

Référent local > 06 80 62 14 00

Documentation à retirer en Mairie de VIRSAC

Une cérémonie aura lieu au

Monuments aux Morts à 10h30

pour commémorer l'armistice du 08 Mai 1945, qui marquait la fin de la Seconde Guerre et l'instauration d'une paix durable en Europe.

Tous les Virsacais sont conviés à y assister.

A l'issue de la cérémonie un café de l'amitié sera offert.

Venez vous souvenir ...



ANIM ete

Mercredi 04 Juillet 2018

ANIM'été organise sur Virsac une journée d'animation intervillages. Des informations complémentaires et le programme de la journée vous seront communiqués ultérieurement.

Pensez à noter ce rendez-vous dans vos agendas !



COVOITURAGE

La Gironde met l'accent sur le covoiturage

Pollution, engorgement du réseau routier et question du trafic routier sont au cœur des préoccupations actuelles des Girondins. Il faut multiplier les aires de covoiturage pour assurer l'interconnexion avec les autres modes de transport : bus, TER, cars Transgironde et vélo.

L'objectif du Conseil départemental est d'augmenter le covoiturage de près de 50% en 3 ans sur toute la Gironde.

Avec un taux moyen de 1.2 personne par véhicule dans l'agglomération bordelaise, les marges de manœuvre sont importantes. Le Département va investir plus de 3 millions d'euros sur ce projet. Il confirme ainsi sa volonté de favoriser la mobilité de tous les Girondins et de préserver la nature.

On compte aujourd'hui 88 aires de covoiturage offrant 1 644 places de stationnement.

Une prime de 2 000 € par an ça vous dirait ?

C'est la somme que vous pouvez économiser en covoiturant quotidiennement en alternance avec au moins une personne sur la base d'un trajet domicile-travail de 30 km.

Découvrez la plateforme gratuite de mise en relation des covoitureurs covoiturage.transgironde.fr



TNT

Le 23 Janvier 2018

Les fréquences de la TNT ont changé



Plus de renseignements:

LES FOYERS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR UN AUTRE MODE DE RÉCEPTION

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, par exemple parce que leur dispositif de réception est alimenté par voie hertzienne (c'est parfois le cas pour des réseaux locaux du câble mais aussi de certaines « box » ADSL), ils devront alors contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

COMMENT CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA DATE DES RÉAMÉNAGEMENTS DE FRÉQUENCES DANS SA ZONE ?

Le site recevoirlatnt.fr met à disposition des téléspectateurs un module d'information pour vérifier à quelle date sont programmés les changements de fréquences en fonction d'une adresse donnée !



RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

OU



APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)

Règlementation interdisant la divagation des chiens et des chats

La commune de Virsac a pris un arrêté municipal le 11 janvier 2012 afin d'interdire la divagation des chiens et des chats sur notre commune. Les propriétaires de ces animaux doivent tenir en laisse sur les voies, parcs et jardins publics à l'intérieur de l'agglomération. Tout animal errant trouvé sur la voie publique pourra être conduit sans délai à la fourrière SARL TRANS AMIS 4 Lieu Dit La Comteau Route de la Vergne 33 390 CAMPUGNAN.



Les propriétaires pourront les récupérer aux horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
- le samedi de 9h00 à 12h00

Tél : 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39
Mail : chenilledelaforet@orange.fr

Tarifs TTC de la fourrière au 1er janvier 2014 :

Déplacement : 70 € plus 10 € pour l'entrée à la fourrière soit 80 € le premier jour
Forfait par jour : 10 €
Identification par puce électronique : 72 €
Weekend (samedi 12h00 au lundi matin) : 125 € (jours fériés compris)



Ce que dit la loi sur les aboiements :

Les aboiements de chien sont souvent une gêne pour le voisinage, vos voisins se plaignent des nuisances sonores et portent plainte. Vous devez remédier aux aboiements de votre chien, ainsi que le rappelle la loi sur les aboiements de chiens. La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un chien. Par contre la loi sanctionne les propriétaires de chiens « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

Loi sur les Aboiements la nuit :

Pour un chien qui aboie la nuit, les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal), Votre voisin peut s'adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser.
Il est temps d'agir : ne laissez pas votre chien aboyer la nuit, comprenez le voisinage qui n'a pas à supporter les aboiements de votre chien.



Loi sur les aboiements le jour :

Si votre chien aboie le jour, les étapes de votre voisinage seront plus longues car la gêne n'est pas considérée de la même importance. Vos voisins après vous avoir averti par courrier recommandé (plainte mairie) devront prendre un avocat en joignant des éléments de preuve (attestation d'autres voisins, constat d'huissier etc). Ceci leur demandera beaucoup de temps mais finira par un procès car la finalité, même si la procédure est plus longue, sera la même et l'amende plus importante due aux frais occasionnés.

La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien causer une situation délicate par ses aboiements. Alors que la solution existe : le collier anti aboiement. Votre voisin appréciera votre geste civique.

Quoi de neuf à l'école ?



Cette année, l'école maternelle accueillera en petite section les enfants de la commune nés en 2015.

Dans un premier temps, la mairie procédera à l'inscription sur présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

Dans un second temps, l'école procédera à l'admission auprès de Mme Maréchal, la directrice, les jeudis sur rendez-vous à compter du mois de mars (tél : 05. 57. 43. 94. 32)



Les associations vous parlent



Les animateurs et le bureau vous souhaitent une belle et heureuse année 2018.



Le club photo prépare son exposition du **vendredi 25 et samedi 26 mai** à la salle polyvalente de Virsac. **Le thème de cette année « Au fil de l'eau ».**

Vous aurez la possibilité de profiter de cette magnifique exposition sur deux jours qui **se clôturera par un défilé de mode le samedi soir.**

Alors soyez attentifs et surveillez bien vos boîtes aux lettres car prochainement un flyer vous sera distribué !!!



La troupe des loups phoques à mal lys composée de 5 adolescents et 5 adultes. Ils préparent leur spectacle de fin de saison qu'ils représenteront pour la première année dans une salle de spectacle.



La GRS a déjà participé à deux compétitions individuelles, l'une des gyms est arrivée première au championnat départemental. Les compétitions des ensembles auront lieu le 10 et 11 mars à Eysines. Les compétitions sont ouvertes aux publics donc si vous êtes curieux de cette discipline n'hésitez pas à venir encourager nos gyms.



La section Randonnée d'Art et Partage a effectué sa sortie mensuelle, sous un soleil éclatant (hé oui !) Les Godillots se sont baladés entre bois et plage sur le bassin d'Arcachon. Prochaine sortie mi-mars.



A vos agendas :

L'association présentera ses deux galas annuels.

Le thème de cette saison : « les comédies musicales »

Samedi 16 juin : salle polyvalente de Virsac « les 3 fleurs » pour la DANSE LATINO-STEP-PILOXING et ZUMBA

Samedi 30 juin : salle Yves Prud'hommes de Saint André de Cubzac pour la GRS.

N'hésitez pas à liker la page FACEBOOK, vous serez informés des manifestations et ou nouveautés.

Présidente: Carine LABARRE:
06.64.44.07.70



L'association s'est impliquée dans le marché de Noël qui s'est tenu le 10 décembre à la salle polyvalente, en étant responsable de la partie buvette: petit déjeuner offert aux exposants, boissons offertes aux enfants, et pour tous les visiteurs, café ou jus de fruit tout au long de la journée.

Renseignements au 06.30.92.11.61



Inscription : toute l'année
1 cours d'essai gratuit

4 cours sont ouverts à toutes et à tous à partir de 16 ans :

- le mardi de 09 h 15 à 10 h 15 au Gymnase de Virsac
- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 à la MTL de Peujard
- le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 30 à la MTL de Peujard



Sous l'égide de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), l'Association Santé Energie Virsac Peujard continue de dispenser ses activités sportives. Depuis 33 ans, cette association dispense des cours de gymnastique (renforcement musculaire, step, LIA, cardio,...) animés par des animatrices diplômées d'Etat.



Noël à VIRSAC

A la mi-décembre, Virsac fêtait Noël à la salle Polyvalente, pendant qu'au dehors la pluie et le vent soufflant en tempête empêchaient les animations extérieures prévues: promenades en calèche et structure gonflable.

Les enfants de Virsac ont entamé cette journée avec un lâcher de ballons. Ils avaient reçu leurs bons leur donnant droit à une boisson, une friandise, un maquillage, un ballon sculpté et à tenter leur chance à la roue du pôle nord. Le père Noël et ses lutins sont venus, pris des photos et enfin des cadeaux ont récompensé les lauréats du concours de dessin. Pendant ce temps, les parents et tous les visiteurs pouvaient profiter du Marché de Noël et trouver leur bonheur dans de nombreux stands d'artisans et de producteurs.



Repas des Aînés et Vœux du Maire 2018



Samedi 27 janvier 2018, à la salle polyvalente, Christiane BOURSEAU et son Conseil Municipal ont présenté leurs vœux de bonne année ainsi que les projets communaux.

A suivi un apéritif où chacun a pu se retrouver. Le repas des Aînés s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité avec un invité de marque; le sénateur Philippe Madrelle et son épouse qui ont eu la gentillesse de bien vouloir se joindre à tous, afin de partager cet agréable moment de détente pour les plus anciens. Un bon repas, un orchestre sympathique et talentueux, des danseurs enjoués ont permis que cette journée ensoleille un hiver triste et pluvieux.

Merci à tous d'avoir participé et à l'année prochaine.



